

Convocation à l'AG du 15 octobre 2021

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2021

Chères consœurs, Chers confrères,

La prochaine Assemblée générale du Conseil national des barreaux se déroulera en présentiel **le vendredi 15 octobre prochain de 10h à 19h au siège du Conseil national des barreaux, 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris.**

Nous veillerons bien évidemment au strict respect du protocole sanitaire. Vous devrez ainsi être muni de votre passe sanitaire et le port du masque sera obligatoire dans les locaux.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale et communications du président
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2021 (vote de l'assemblée)
3. Articles 99/100 et consultants juridiques étrangers (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Arnaud Gris**
4. Projet « In/Justice » - Présidentielle 2022
5. Rapport d'information sur l'examen de conformité fiscale – Rapporteurs : **Martin Pradel, Marion Couffignal, Laurence Junod-Fanget**
6. Rapport sur l'ouverture du capital des sociétés d'avocats à tout tiers (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Philippe Touzet**
7. Projet de décision à caractère normatif n° 2021-001 portant modification des dispositions de l'article 14.5.1 relatives à l'allongement des congés parentalité et adoption – Retour de concertation (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Charles Edouard Pelletier**
8. Rapport sur le décret n° 2021-1218 du 23 septembre 2021 portant modification du livre VI du code de commerce sur les procédures collectives et la transparence des honoraires (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Laurence Junod-Fanget, Thierry Monteran, Jean-Marie Chabaud**
9. Rapport sur le projet de code européen des affaires (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Jacques Taquet**
10. Etat des travaux de la commission Accès au droit et à la justice - Rapport sur le dispositif de l'AJ garantie – Rapporteur : **Bénédicte Mast**
11. Point d'information sur les travaux des groupes de travail « dysfonctionnements de la justice » et Conseil consultatif conjoint de déontologie magistrats/avocats – Rapporteurs : **Florian Borg, Marie-Aimee Peyron, Roland Rodriguez**
12. Présentation du dispositif de divorce par consentement mutuel par voie électronique - Rapporteurs : **Charlotte Robbe et Philippe Baron**
13. Présentation des résultats de l'étude CSA sur l'état de la profession – Rapporteur : **Roy Spitz**
14. Questions diverses

A l'issue des travaux, un cocktail dînatoire sera organisé au Musée Jacquemart-André avec une visite privée de l'exposition temporaire Botticelli, 158 Bd Haussmann, 75008 Paris (passe sanitaire obligatoire).

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, veuillez croire, Chères consœurs, Chers confrères, à l'assurance de ma parfaite considération.

*Bien à vos tues, on se réunit de vous  
retrouver chez vous !*

Jérôme Gavaudan  
Président

PS : les documents vous parviendront ultérieurement.